

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10/11/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement - Division maritime					
2	LIBELLE DU POSTE : Chef de la division maritime					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 7					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : FEA					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :					
	PROGRAMME : 962 02		POSTE : 1900			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327		PROGRAMME R.H. : 974 02			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete – Motu Uta					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le chef de la division maritime assure le management des services internes à l'arrondissement répartis en 3 entités (bureau administratif, subdivision études et travaux maritimes, subdivision des phares et balises). Il contrôle et supervise toute opération d'investissement ou d'entretien des infrastructures maritimes du Pays.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 32	2	6	3	16	1 AN2, 1AN3, 3 AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'équipement					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un PC bureautique - Une imprimante – Une voiture de service en pool					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacement possible sur l'ensemble des îles de la Polynésie française.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la programmation, les études, la réalisation des infrastructures portuaires du Pays, à l'exclusion de celles relevant du port autonome de Papeete ; - Assurer l'entretien, la construction de tous les établissements de signalisation maritime ; - Planifier les besoins budgétaires ; - Encadrer le personnel de la division maritime ; - Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes et des priorités fixées par la hiérarchie.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Apporter les réponses techniques aux dossiers faisant l'objet d'un mémoire en réclamation et/ ou d'une contestation devant les juridictions administratives et judiciaire.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Génie civil, spécialité ouvrages maritimes

S : Sensibilisation A : Application E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Maîtrise de la gestion du budget ;			X
	- Sens du management et qualités relationnelles ;			X
	- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel, PowerPoint) ;		X	
	- Connaissance des procédures budgétaires du Pays ;		X	
	- Connaissance des procédures administratives du Pays (enquête publique, études d'impact...) ;		X	X
	- Connaissance des conduites d'opérations ;			X
	- Techniques d'analyse des risques ;			X
	- Techniques de conception, de réalisation et d'entretien des infrastructures ;		X	
	- Connaissances des applications budgétaires du Pays ;		X	
	- Techniques de méthodes et outils de conduite de projet ;		X	
	- Techniques de conduite de réunion.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir une expérience dans le domaine de l'ingénierie publique (maitrise d'œuvre, conduites d'opérations), avec une forte connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, d'un point de vue administratif, juridique et financier.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - Marchés publics ; - Les institutions et l'organisation administrative de la Polynésie française.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le directeur de l'équipement

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :